

MINISTRE DES RESSOURCES
ANIMALES ET HALIEUTIQUES

CABINET



Burkina Faso
UNITE - PROGRES - JUSTICE

N°2019-000354/MRAH/CAB/SP-CVEL

Ouagadougou, le 04 DEC 2019

Le Ministre

Au

Secrétariat de la Commission
Agriculture de la FAO/ONU
00153 Rome Italie
Email : fao-hq@fao.org

Objet : soutien au Gouvernement de Mongolie
en faveur de l'institution d'une Année Internationale
des Pâturages et du Pastoralisme

Le Gouvernement du Burkina Faso, à travers le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, exprime toute sa gratitude à la FAO pour les efforts multiformes entrepris en faveur du développement du secteur de l'élevage, notamment à travers la plateforme du Global Agenda for Sustainable Livestock. Cette plateforme, depuis sa création en 2011, a permis aux différents acteurs de par le monde de disposer d'un cadre d'échanges et de partage d'expériences pertinent sur les nombreux enjeux et défis inhérents au secteur de l'élevage.

Par la présente, le gouvernement du Burkina Faso se fait le plaisir et l'honneur de vous adresser une requête pour soutenir l'initiative du Gouvernement de Mongolie en faveur d'une année Internationale sur les pâturages et le pastoralisme.

Le Pastoralisme, en effet, est un mode de production animale ancestrale adapté aux conditions agro-écologiques de nombreux pays qui permet de renforcer la résilience des éleveurs face aux aléas des changements climatiques, mais aussi de préserver les écosystèmes de manière durable.

Mon pays, le Burkina Faso étant un pays Sahélien, est soumis aux rudes effets de la sécheresse et des changements climatiques. Le système d'élevage est essentiellement dominé par un mode de production animale basée sur le pastoralisme et la mobilité des éleveurs et des troupeaux. Par voie de conséquence, nous ne pouvons que nous inscrire dans la dynamique de toutes les initiatives de soutien au système d'élevage pastoral, d'où notre adhésion et notre soutien à l'initiative du Gouvernement de la Mongolie en faveur de l'institution d'une année des pâturages et du pastoralisme par les Nations Unies.

Nous demeurons convaincus que des actions fortes doivent être diligentées en faveur de la préservation des pâturages et de l'élevage traditionnel pastoral qui constitue à ce jour un important moyen d'existence pour des millions de personnes dans le monde. A ce titre, l'institution d'une année Internationale des pâturages et du pastoralisme est une plus-value significative à la défense des intérêts des éleveurs traditionnels.

Dans l'espoir que notre requête retiendra votre attention, je vous prie, **Madame/ Monsieur**, de recevoir l'expression de ma profonde gratitude.

Le Ministre des Ressources Animales
et Halieutiques



Sommanogo KOUTOU
Officier de l'Ordre National